



Officialisation en Mairie de Manosque

le jeudi 22 avril 2010

en présence du Maire, Bernard Jeanmet-Peralta,
des conseillers municipaux Bruno Martin et Eve-Mary Ries,
le nouveau directeur des affaires culturelles, Bernard Sourice,
le directeur général des services, Jean-Paul Landais
la chargée de mission pour l'interculturalité, Vittoria Joubertjean-Cacciandra

et

Gilbert Carayon et Pierre Franco pour la communauté protestante
Raafat Boustani pour la communauté musulmane
Elie Delaune et Danilo Popovic pour la communauté orthodoxe
Gilbert Marijsse pour la communauté catholique
Véronique Egea pour la communauté juive

INTRODUCTION DE BERNARD JEANMET-PERALTA

La Ville de Manosque connaît depuis ces dernières années une nouvelle évolution. La Ville s'agrandit, de nouvelles populations arrivent venant de l'agglomération d'Aix/Marseille, d'autres régions de France et aussi de nombreux et différents pays du monde.

Ces « nouveaux arrivants » viennent s'ajouter à une population déjà diversifiée.

Nous savons prévoir l'agrandissement de la Ville et construire les nouveaux équipements : lycée, école internationale, hôpital, salle des fêtes ainsi que les routes, les réseaux et les logements.

Mais il est plus difficile d'organiser le « vivre-ensemble »; le « vivre ensemble » avec de la convivialité et du partage mais aussi avec parfois des confrontations.

Ces confrontations viennent, le plus souvent, d'un manque de connaissance et d'échange.

Ce sera un des rôles de « Manosque Fraternité » que de s'ouvrir aux autres, pour que le « vivre ensemble » devienne une réalité pour l'épanouissement de tous les manosquins.

Bernard JEANMET-PERALTA.

MANOSQUE FRATERNITE

« Manosque Fraternité » est une instance regroupant, autour du Maire, les représentants des différentes communautés religieuses reconnues de Manosque.

« Manosque Fraternité » a pour vocation d'établir un dialogue entre les communautés afin de développer « un vivre ensemble harmonieux » prenant en compte la diversité culturelle de tous.

« Manosque Fraternité » pourra se réunir en cas d'événements touchant à la cohésion sociale afin de mettre en oeuvre des actions visant à l'apaisement.

Les communautés représentées disposent d'une stricte égalité, des mêmes droits et obligations, quelle que soit l'antériorité de leur implantation et leur poids démographique.

Le Maire, premier magistrat de la cité, est le garant des principes républicains de laïcité, de liberté, d'égalité et de fraternité.

Eve-Mary Ries et Bruno Martin, conseillers municipaux de la Ville de Manosque, sont missionnés par monsieur Bernard Jeanmet-Péralta, Maire de Manosque, pour animer Manosque Fraternité.

Contact: manosque-fraternite@laposte.fr

DECLARATION

Les représentants des différentes familles spirituelles reconnues sont convaincus qu'il faut instaurer un dialogue pour une meilleure compréhension entre tous les Manosquins, femmes et hommes de bonne volonté.

Nous devons à présent passer aux actes et définir une politique propre à créer ce climat de compréhension, d'amitié et de fraternité.

Les représentants des différentes familles spirituelles se retrouvent autour du Maire, garant de la laïcité, pour établir des relations de connaissance réciproque, débattre des réalités concrètes vécues par les habitants de Manosque concernant le « vivre ensemble harmonieux ».

« Manosque Fraternité » est un moyen de réaliser ce projet.

À tous les Manosquins, nous lançons un appel à venir se joindre à nous.

COMMUNAUTE PROTESTANTE

Le protestantisme français du 21^{ème} siècle est héritier, à la fois, des écrits du Nouveau Testament et de la Réforme du 16^{ème} siècle. Ce double héritage le conduit :

- À reconnaître la Bible comme seule autorité spirituelle.
- À ne fonder le salut de l'être humain que sur la grâce divine. Ne reposant que sur l'amour gratuit de Dieu, ce salut ne dépend donc ni des qualités, ni des mérites, ni des œuvres humaines, mais de la foi.
- À défendre l'égalité de tout être humain, Dieu aimant tout individu de la même manière.
- À manifester, par le sacerdoce de tous les croyants, l'unique médiation du Christ entre Dieu et les hommes.

Fidèle à la doctrine chrétienne des premiers siècles établissant les dogmes de la Trinité et de la double nature (humaine et divine) du Christ, ainsi qu'à l'esprit de réforme nécessairement constant de toute pensée et pratique religieuse, le protestantisme essaie de répondre aux besoins spirituels de l'individu moderne. Cette fidélité à l'héritage, combinée à l'effort d'adaptation, produit dans l'histoire du protestantisme une pluralité d'opinions et de pratiques propices à l'interrogation et à l'échange.

À Manosque, le protestantisme est représenté par l'Église réformée de France et par l'Église adventiste.

Gilbert Carayon

Pierre Franco

COMMUNAUTE MUSULMANE

À Manosque avec ses 22000 habitants, une ville d'une mixité exceptionnelle, d'une identité à favoriser le dialogue des cultures, est née à l'initiative du Maire, Monsieur Jeanmet-Peralta, cette instance « MANOSQUE FRATERNITE ».

Une instance regroupant les principales grandes familles religieuses qui composent la ville pour favoriser la tolérance envers l'autre, et surtout l'écoute entre les différentes spiritualités par des actions communes orientées vers le grand public.

Une identité manosquine qui se dit « fédératrice » avec le slogan : « J'AIME MA VILLE ».

Raafat Boustani

COMMUNAUTE ORTHODOXE

La chapelle Orthodoxe Saint-Cassien de la rue d'Aubette est une dépendance monastique que le Monastère de la Dormition, situé à La Faurie (05140) dans les Hautes-Alpes, a ouverte, depuis 1993, pour pouvoir répondre aux nécessités pastorales dont il est l'objet, étant le seul lieu de culte Orthodoxe pour les deux départements des Alpes-de-Haute-Provence (04) et Hautes-Alpes (05).

Par conséquent, comme pour le Monastère, cette chapelle relève canoniquement du Patriarcat Oecuménique de Constantinople, sous la dépendance directe de son éminence le Métropolitain Emmanuel dont le siège est à Paris. La Liturgie Orthodoxe y est célébrée, en français, deux dimanches par mois par les moines du

monastère et la communauté de fidèles qui s'y rassemblent.

Le projet d'un espace commun de réflexion entre les diverses traditions religieuses présentes sur Manosque et la communauté de communes nous a semblé être une excellente initiative à laquelle nous avons cherché à répondre avec empressement, malgré les difficultés inhérentes à notre situation géographique, étant basés au Monastère dans les Hautes-Alpes.

Nous espérons vivement que cet espace de discussion et de partage soit, comme il a été dans d'autres villes où l'expérience a désormais prit racine, un véritable visage commun pour un « mieux-vivre-ensemble » dans cette cité de métissage en pleine expansion qu'est Manosque.

Elie Delaune

Danilo Popovic

COMMUNAUTE CATHOLIQUE

Au nom de la communauté catholique de Manosque et ses prêtres, en accord avec Mgr F.X. Loizeau, évêque du diocèse de Digne-les-Bains, je m'engage à fonder à la demande de M. le Maire de Manosque, avec les autres confessions chrétiennes et les communautés d'autres religions reconnues, l'instance « Manosque Fraternité ».

Notre communauté se reconnaît réellement et intimement solidaire de la vie de notre cité.

Notre foi nous pousse à œuvrer avec tous les citoyens, quelles que soient leur race, culture et religion, pour faire grandir la fraternité entre tous les hommes.

Nous souhaitons que « Manosque Fraternité » soit tout à la fois :

- un espace de rencontre, de connaissance mutuelle, de dialogue
- une instance d'initiatives, afin de participer, partout où il sera possible, à tout ce qui favorise la liberté, l'égalité et la fraternité entre tous les habitants de Manosque.

Puisque la fraternité, fondement d'un véritable « vivre ensemble », ne s'impose pas, mais se cultive par l'engagement de chacun, nous voulons être de ceux qui contribuent à sa promotion avec réalisme et espérance.

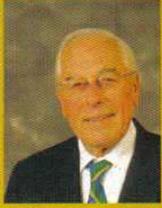
Gilbert Marijsse

COMMUNAUTE JUIVE

Dans le cadre de « Manosque Fraternité » sous l'égide de M. le Rabbin Nissim Nathan Sultan d'Aix-en-Provence, ville à laquelle est attachée la petite communauté juive de Manosque, je suis ravie de participer à la création d'une Déclaration inter-communautaire qui permettra une meilleure connaissance des différentes cultures.

Notre religion, nous invite à reconnaître, à respecter l'autre. Selon le Talmud « AIMER L'AUTRE, C'EST D'ABORD AIMER L'AUTRE ». Cette déclaration désirée par tous permettra des rencontres, des échanges chaleureux et de vivre en meilleure harmonie dans la paix et dans la joie.

Véronique Egea



Bernard Jeanmet-Péralta
Maire de la ville de Manosque
Président de la CCLDV
Officier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

La Ville de Manosque connaît depuis ces dernières années une nouvelle évolution.

La Ville s'agrandit, de nouvelles populations arrivent venant de l'agglomération d'Aix/Marseille, d'autres régions de France et aussi de nombreux et différents pays du monde.

Ces « nouveaux arrivants » viennent s'ajouter à une population déjà diversifiée.

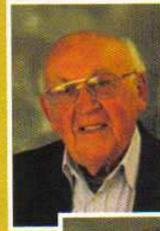
Nous savons prévoir l'agrandissement de la Ville et construire les nouveaux équipements : lycée, école internationale, hôpital, salle des fêtes ainsi que les routes, les réseaux et les logements.

Mais il est plus difficile d'organiser le « vivre ensemble » ; le « vivre ensemble » avec de la convivialité et du partage mais aussi avec parfois des confrontations.

Ces confrontations viennent, le plus souvent, d'un manque de connaissance et d'échange.

Ce sera un des rôles de « Manosque Fraternité » que de s'ouvrir aux autres, pour que le « vivre ensemble » devienne une réalité pour l'épanouissement de tous les manosquins.

Bernard JEANMET-PERALTA.



Danilo Popovic
Représentant la communauté
Orthodoxe



Gilbert Marijsse
Représentant la
communauté Catholique



Véronique Egea
Représentant
la communauté Juive



Pierre Franco & Gilbert Carayon
représentants la communauté
Protestante



Raafat Boustani
Représentant la
communauté Musulmane

